

## **Accueil des Yéniches à Lausanne accord de la Municipalité de Lausanne**

**Lors de sa séance du 21 mai 2015, la Municipalité de Lausanne a donné son accord pour le maintien jusqu'à fin octobre 2015 de 8 à 10 caravanes sur le terrain actuellement occupé par les Yéniches au Chalet-à-Gobet.**

L'approbation de la Municipalité de Lausanne a été sollicitée pour le maintien temporaire de 8 à 10 caravanes Yéniches sur le terrain qu'elles occupent actuellement au Chalet-à-Gobet, à proximité de l'Ecole hôtelière. Lors de sa séance du 21 mai 2015, la Municipalité a donné son accord pour le maintien de cette présence jusqu'à fin octobre 2015. La Municipalité rappelle que cet emplacement, qui accueillera prochainement une construction nouvelle, devra être libéré pour laisser la place au chantier en question.

La Municipalité estime important de proposer une telle solution pour résoudre un problème urgent. Elle appelle de ses vœux la mise en place d'une solution pérenne en accord avec le Canton et les autres communes vaudoises.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, 021 315 22 00**

Lausanne, le 21 mai 2015